

# Les connecteurs accommodants : le cas de *autrement*<sup>1</sup>

Olga Inkova-Manzotti  
Département de français  
Université de Fribourg  
olga.inkova@unifr.ch

Au premier mot de vous qui m'apprendrait que vous avez besoin de moi, vous me trouverez, je serai là. *Autrement...*

– *Autrement ?* » dit-elle en se réveillant lentement de sa torpeur.

Elle mit quelques secondes à retourner dans son esprit ce mot qui nous menaçait tous les deux d'un adieu définitif. D'abord, il n'eut pas l'air d'avoir un sens bien compréhensible (E. Fromentin, *Dominique*)

## 1. Introduction

Si l'on examine de près le fonctionnement sémantique d'expressions relationnelles telles que *dans ce cas*, *à ce moment-là*, *autrement*, comme par exemple en (1)-(3) :

- (1) Marie a peur que Pierre ait oublié notre rendez-vous. *Dans ce cas* on serait obligé de nous réunir encore une fois
- (2) Va voir Marie, *à ce moment-là* tu sauras ce qui se passe
- (3) Pierre a oublié notre rendez-vous. *Autrement* il serait déjà là

on s'aperçoit assez vite que ces expressions ne posent pas simplement une relation entre les énoncés de gauche et de droite, mais choisissent ou dérivent – et dans les deux cas selon des principes parfois difficiles à saisir – une proposition à gauche dont ils font le premier argument de la relation. En (1), *dans ce cas* enchaîne non sur tout l'énoncé gauche *Marie a peur que Pierre ait oublié notre rendez-vous*, mais seulement sur *Pierre a oublié notre rendez-vous*, en (2), *à ce moment-là* établit une relation entre les propositions *tu vas voir Marie* et *tu sauras ce qui se passe*. Enfin, *autrement*

---

<sup>1</sup> Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet de recherche FNRS n° 610-062821 : *Typologie sémantique et classification des emplois des connecteurs pragmatiques du français*.

en (3) construit à partir de la proposition *Pierre a oublié notre rendez-vous* la proposition contraire *Pierre n'a pas oublié notre rendez-vous* et la convocation de cette proposition est nécessaire pour l'interprétation de l'énoncé de droite. On peut donc dire que ces connecteurs demandent pour leur interprétation la récupération, à partir de l'énoncé gauche, d'une proposition dont la valeur de vérité n'est pas transmise dans cet énoncé. Et c'est par l'intermédiaire de ce mécanisme dit d'*accommodation* que cette proposition – une proposition *accommodée* – est introduite dans le discours<sup>2</sup>.

Dans cet article, je vais proposer dans cette optique une description sémantique du connecteur *autrement* qui tiendrait compte de ses propriétés « accommodantes ». Le cadre théorique adopté dans l'article est celui de la *Dynamic Semantics*, et plus précisément de la *Update Semantics*, approche qui essaie de modéliser l'idée intuitive selon laquelle dans le développement linéaire du discours chaque énoncé successif *updates* – « met à jour » – l'état d'information construit (auprès du destinataire) par le segment de discours antérieur. Pour une présentation générale du cadre théorique, je renvoie à Rossari (2000), et pour un traitement formel à Veltman (1996).

## **2. Propriétés sémantiques de autrement**

### **2.1. Etat des lieux**

Tout d'abord, il faut reconnaître que *autrement*, ainsi que ses équivalents sémantiques dans d'autres langues, n'ont guère attiré l'attention des linguistes. Parmi de rares articles consacrés à ce sujet, on citera Manzotti (1998) sur *altrimenti* italien dont le mécanisme sémantique est très proche de celui de *autrement*, Kruijff-Korbayová & Webber (2001) sur *otherwise* anglais, et Inkova-Manzotti (2001), où *autrement*, décrit parmi les connecteurs alternatifs (*ou, sinon, sans ça, etc.*), est comparé avec ses équivalents en russe.

Les auteurs de ces articles examinent différents aspects du sémantisme et de la « syntaxe logique » de ces adverbes. Ainsi, Manzotti (1998), en comparant le fonctionnement d'*altrimenti* avec celui de la conjonction disjonctive *o* (fr. *ou*), propose de distinguer trois types d'emploi d'*altrimenti* :

---

<sup>2</sup> Pour l'application de la notion d'*accommodation* à l'analyse des propriétés des connecteurs cf. Rossari (2002) ; pour la description de *à ce moment-là* cf. l'article de Choueiri ici même.

- (I) un emploi « d'hypothèse négative » (*Dis-le-lui, altrimenti il se fâche*) ;
- (II) un emploi « optionnel » (*On pourrait se voir mardi à midi ; altrimenti, vendredi soir*), qui peut être considéré comme une manifestation particulière du précédent ;
- (III) un emploi « digressif », dans lequel *altrimenti* signale le passage d'un argument à un autre argument du même type mais logiquement indépendant du premier (*Elle ne le sait pas encore ; altrimenti tous les autres sont au courant*).

Kruijff-Korbayová & Webber (2001) s'intéressent par contre aux paramètres qui régissent la sélection, dans le cotexte X gauche, de l'antécédent *p* de *otherwise*, son premier argument. Ils arrivent à montrer, à l'aide d'exemples comme *You must CARRY a dog / You must carry a DOG. Otherwise you might get HURT (Vous devez PORTER un chien / Vous devez porter un CHIEN. Autrement vous pourriez vous BLESSER)* qui font varier en X le choix de l'élément focal, que la sélection, ou plutôt la reconstruction de *p* est sensible à la structure informationnelle de X, en particulier à la distribution de *Focus* et *Background*.

Dans Inkova-Manzotti (2001), *autrement, sinon, sans quoi, sans ça* ainsi que les connecteurs correspondants en russe font partie d'une classe particulière de connecteurs alternatifs, celle où les alternatives sont liées par une relation « logique », dans le sens que la réalisation de l'une des alternatives dépend de la non-réalisation de l'autre. Cette propriété sémantique, qui détermine d'autres particularités de leur fonctionnement<sup>3</sup> distingue ce groupe de connecteurs des autres connecteurs alternatifs. On y propose ensuite (Inkova-Manzotti 2001 : 305 *sqq.*) de distinguer deux types de constructions avec *autrement, sinon, ou, etc.* :

- (I) un premier type, pour lequel la non-réalisation de *p* est une condition de la réalisation de *q* (*Espérons qu'à force de chercher nous rencontrerons quelque issue secrète, continua lord Evandale : sinon ; nous essayerons de pousser une galerie transversale à travers la montagne* (Th. Gautier)) ;
- (II) un deuxième type, où *autrement q* construit une stratégie justificative ; alors *autrement q* peut justifier soit l'acte de requête, exprimé dans l'énoncé gauche (*File-moi tout ce que tu as, ou je*

---

<sup>3</sup> Cf. Inkova-Manzotti (2001: 303 *sqq.*)

*dis au père Caspaert que tu fauches des ronds à ta vieille* (Cavanna), soit la croyance en la vérité de la proposition  $p$ , extraite de l'énoncé de gauche (*La bienveillance froide de Poëri lui montrait qu'il avait le cœur occupé : autrement serait-il resté insensible à des charmes célèbres dans Thèbes et dans toute l'Égypte ?* (Th. Gautier)).

La description proposée dans le présent article permettra de préciser les conditions d'emplois de *autrement*, ce qui permettra ensuite de préciser, d'une part, la différence entre l'emploi « d'hypothèse négative » et l'emploi « optionnel » et redéfinir l'emploi dit « digressif » en l'analysant en termes de « complémentarité », et d'autre part, de préciser le statut de ce connecteur, traditionnellement traité comme alternatif.

## 2.2. Examen de l'emploi prototypique

Pour cerner le mécanisme sémantique déclenché par *autrement* je propose d'examiner d'abord une classe d'emplois que l'on peut qualifier de « prototypiques » (cette valeur de *autrement* recouvre plus de 40% du corpus<sup>4</sup>) et qui est illustrée par les exemples (4) et (5) :

- (4) Téléphone à Marie, *autrement* elle se fâchera
- (5) Elle le regardait d'un air suppliant. « Écoutez, il faut me promettre de me respecter... de ne pas... de ne pas... *autrement* je ne pourrais plus vous revoir » (G. de Maupassant)

En (4) et (5), le cotexte gauche est constitué, du point de vue illocutif, par un conseil et il est suivi, à droite de *autrement*, par une conséquence, peu souhaitable pour l'interlocuteur, de la non-réalisation de ce conseil. *Autrement* semble donc fonctionner comme la protase d'une période hypothétique : en l'occurrence *si tu ne vas pas voir Marie / si vous ne me le promettez pas*, et demande donc pour son interprétation d'une part de se placer dans la situation  $s^{autr}$  – l'état d'information construit par *autrement*<sup>5</sup> à partir d'une certaine proposition  $p$  extraite du contexte gauche et dans lequel cette proposition  $p$  est fausse, – et d'autre part, d'effectuer dans cet état d'information une inférence de  $\neg p$  à  $q$ . En suivant ce raisonnement, l'interlocuteur pourra facilement reconstruire une deuxième inférence, de  $p$  à

---

<sup>4</sup> Le corpus de travail a été élaboré grâce à *Frantext*.

<sup>5</sup> Ce que nous montre l'exposant « *autr* ».

$\neg q$ . Pour (4), ce sera donc *si tu téléphones à Marie, elle ne se fâchera pas*<sup>6</sup>. Le schéma logique de (4) et de (5) peut être présenté de la façon suivante :

$$(A) \quad p ; \neg p \rightarrow q / \neg p \in s^{autr}$$

Ainsi, *autrement* est capable d'évoquer un état d'information où  $p$  n'est pas vrai – ce qui permet d'envisager « ce qui se passerait dans ce cas », et, en particulier, mais pas nécessairement (comme on le verra par la suite), quelles pourraient être les conséquences de la non-réalisation de  $p$ .

En revenant à l'emploi qualifié de prototypique et illustré par les exemples (4) et (5), on peut affirmer que le mécanisme sémantique mis en œuvre par *autrement* est le suivant : dans la configuration  $X$  *autrement*  $Y$ , où  $X$  est un énoncé impératif exprimant la proposition  $p$  et  $Y$  un énoncé déclaratif exprimant la proposition  $q$ ,

–  $X$  est une requête de la part du locuteur que l'interlocuteur rende vrai à un moment  $t_1$  successif au moment  $t_0$  de l'énonciation l'état de choses décrit par la proposition  $p =$  *l'interlocuteur téléphone à Marie*. En d'autres termes, que l'interlocuteur agisse de façon telle que la proposition  $p$  à un certain moment futur  $t_1$  appartienne l'état d'information réel.

– *autrement* évoque un état d'information « alternatif » par rapport à l'état futur dans lequel  $p$  devrait, pour le locuteur, être vrai, une « alternative » à l'état futur « idéal » du locuteur. C'est-à-dire il ouvre un état d'information – qu'on a désigné par  $s^{autr}$  – dans lequel  $p$  n'est pas vrai.

– la proposition  $q$ , extraite de  $Y$ , est vraie dans l'état d'information  $s^{autr}$ .

On peut se demander quel type de relation lie  $\neg p$  et  $q$ . Dans les exemples (4) et (5)  $\neg p$  et  $q$  sont liés par un lien implicatif :  $q$  est perçu comme une conséquence de  $\neg p$ . On peut donc supposer que la possibilité d'instaurer un lien implicatif entre  $\neg p$  et  $q$  représente une des contraintes imposées par *autrement* aux contenus propositionnels des éléments qu'il lie. Mais dans les exemples (6)-(9) ce lien est déjà beaucoup moins fort, voire

---

<sup>6</sup> Il faut pourtant préciser que, bien qu'on utilise ici le symbole logique de l'implication matérielle «  $\rightarrow$  », les implications  $\neg p \rightarrow q$  et  $p \rightarrow \neg q$  sont en réalité des implications « faibles », dans le sens qu'elles peuvent s'appuyer sur le sens commun – cf. (4) – ou être déduites de la situation du discours – cf. par exemple *Pierre est parti, autrement je ne serais pas là*, où une des implications possibles serait « si on ne doit pas remplacer quelqu'un, on ne vient pas ». Corblin (2002) propose de définir cette implication comme « une relation vérifiée souvent, en général, et non toujours ». Il s'agit, à mon avis, d'une implication qui n'exige du contexte que l'absence d'une implication contraire bien établie.

inexistant, car *autrement* introduit une alternative du même niveau que la précédente et non la conséquence de la non-réalisation d'un état de choses. Pour cette raison  $q$  n'est plus perçu comme connoté négativement par rapport à  $p$ , à la différence des exemples (4)-(5) :

- (6) Il a toujours tout raconté à Marie : il lui téléphonait, *autrement* il lui écrivait
- (7) Si vous acceptez Sa volonté, si vous vous soumettez, alors vous serez libre. *Autrement*, vous serez esclave de vous-même (Le Clésio)
- (8) On peut se voir mardi. *Autrement* vendredi
- (9) Vous avez pas besoin de ricaner, monsieur. – Tu as raison, mon ami. Rentrons. Il va falloir que tu apprennes à faire du thé à l'orange amère et puis j'essayerai de te dicter. *Autrement* je pourrais peut-être utiliser un magnétophone et donner à taper à l'extérieur (B. Beck)

Quel est alors le rapport sémantique entre  $\neg p$  et  $q$  dans les configurations X *autrement* Y ?

En examinant l'emploi prototypique de *autrement*, j'ai dit que *autrement* (qui convoque  $s^{autr}$ ) semble fonctionner comme la protase d'une période hypothétique, à une différence près :  $\neg p$  qui appartient à  $s^{autr}$  n'est pas exprimé par un énoncé, mais est une proposition accommodée. Sa fonction sémantique reste cependant la même, et on va essayer de la déterminer. Pour saisir la fonction de cette proposition et le rapport sémantique qu'elle entretient avec  $q$ , on verra quels sont les types de subordonnées en *si* et avec lesquels *autrement* est compatible.

### 2.3. Typologie des subordonnées en *si* et le statut de $s^{autr}$

Les travaux consacrés à la description de la conjonction *si* peuvent être répartis en différentes classes en fonction de l'approche adoptée. Les logiciens ayant précédé les linguistes dans la descriptions des connecteurs des langues naturelles, on va commencer par l'approche logique, qui associe le fonctionnement de *si* en langue naturelle au connecteur d'implication du calcul des propositions. Dans les travaux d'obédience logique (cf. en particulier Gazdar (1979) et Levinson (1983), ainsi que de Cornulier (1985), une variante de cette approche qui tente d'assouplir le réductionnisme logique) le sémantisme des connecteurs linguistiques est réduit aux tables de vérité des connecteurs logiques correspondants. Les phénomènes « rebelles » sont considérés comme « superficiels » et sont ramenés, par des règles de transformation, à des phénomènes « réguliers ». Si les partisans de l'approche logiciste parlent de dépendance entre  $p$  et  $q$ , ils en parlent en termes d'attribution d'une valeur de vérité à la relation d'implication *si*  $p$ ,  $q$  en fonction du rapport entre les valeurs de vérité de  $p$  et de  $q$  : affirmer «  $p$

→  $q$  », c'est simplement exclure la possibilité que  $p$  soit vrai et  $q$  faux, l'implication ne concevant aucun lien interne entre les deux propositions.

Une toute autre approche, pragmatique cette fois, est présentée dans les travaux de Ducrot, et notamment Ducrot (1972). Le postulat défendu par Ducrot est que la « valeur fondamentale » des configurations sémantiques *si p, q* est de « permettre la réalisation successive de deux actes illocutoires : 1. demander à l'auditeur d'imaginer  $p$  et 2. une fois le dialogue introduit dans cette situation imaginaire, y affirmer  $q$  » (Ducrot 1972 : 168). La valeur de l'acte de supposition *si p* est donc de permettre de créer un cadre sémantique, une hypothèse pour l'interprétation de  $q$ .

Pour les exemples qu'il appelle « standards », étiquetés traditionnellement « hypothétiques » ou « conditionnels », Ducrot, à la différence de l'approche logiciste, admet une relation de dépendance entre  $p$  et  $q$ . *Si p* exerce un acte d'ouverture d'une situation provisoire qui ne limite pas les conditions de vérité de  $q$ , mais qui délimite un espace au sein duquel on a le *droit* de dire  $q$ .

L'approche sémantique « traditionnelle » qui considère les suites *si p, q* comme actualisant une relation plutôt qu'un acte de parole, met, de son côté, l'accent sur l'analyse sémantique de cette relation qui, bien que très difficile à expliciter, doit être toutefois distinguée d'une part de l'implication matérielle des logiciens, symbolisée par « → » (cf. *supra*) et de l'autre de la relation causale.

Il est bien connu que les suites *si p, q* dans leur emploi prototypique peuvent être interprétées tantôt comme «  $p$  est cause de  $q$  », tantôt «  $p$  est condition de  $q$  ». Cf. (10) et (11) qui se distinguent par la force du lien implicatif entre  $p$  et  $q$  :

(10) *Si tu frottes l'allumette, elle s'enflammera*

(11) *S'il fait beau, on ira à la montagne*

Pourtant, il faut admettre que la distinction entre les deux interprétations dépend des contenus propositionnels de  $p$  et de  $q$  et de nos connaissances du monde et n'a rien à voir avec la nature sémantique de *si*. Ce qui veut dire, par conséquent, que la frontière entre ces deux types est loin d'être nette et qu'à côté des cas « purs » avec l'implication « logique » qui se rapproche sémantiquement du lien causal – cf. (10) – et des conditionnelles de simple

« corrélation hypothétique »<sup>7</sup> – cf. (11), on trouvera des cas intermédiaires, où on hésitera entre les deux interprétations.

Il est beaucoup plus important, en revanche, de noter la distinction entre la relation introduite par *si* et la relation causale. Dans les deux cas on peut parler d'une relation d'implication, c'est-à-dire d'une relation comprise comme « *p* entraîne *q* » ; mais si avec un lien causal une valeur de vérité est nécessairement attribuée à la première proposition qui a le statut de cause, dans une construction hypothétique, la vérité de la première proposition n'est pas engagée ; cf. (11) ci-dessus et (12) :

(12) Parce qu'il a fait beau, on est allé à la montagne

En (12), on présuppose la vérité de la première proposition tandis qu'en (11), on envisage seulement la possibilité que cette proposition soit vraie (d'où la notion d'« éventualité » qui lui est attachée).

Si les approches décrites se concentrent sur le statut sémantique du connecteur *si*, un autre versant des analyses consacrées à ce connecteur s'inscrit dans le cadre de la théorie des espaces mentaux. Ainsi, pour Fauconnier (1984), *si*, qui est un « introducteur d'espace » par excellence, en combinaison avec la proposition *p*, sert à ouvrir un espace mental à l'intérieur duquel sera interprété *q*. De même pour Martin (1987) *si p* introduit un univers de croyance qui précise les conditions de vérité de *q*.

Pourtant, malgré la différence dans les approches adoptées, toutes ces théories définissent le statut de la protase à peu près de la même façon : la protase de la période hypothétique est considérée comme une éventualité entraînant la réalisation de *q*, comme un cadre sémantique pour l'interprétation de *q* ou encore comme l'introducteur d'un espace à l'intérieur duquel doit être interprété, évalué, etc. *q*.

En s'appuyant sur le dénominateur commun de ces dernières analyses dans notre description des conditions d'emploi de *autrement* et en adoptant la terminologie de Veltman (1996), on pourrait donc définir le statut de  $s^{autr}$ , convoqué par *autrement*, de la façon suivante :  $s^{autr}$  ouvre un état d'information, c'est-à-dire un ensemble de mondes dans lesquels  $\neg p$  est vrai et dans lequel doit être évalué *q*. Il faut cependant éviter d'établir un parallélisme « absolu » entre les conditions d'emploi de *autrement* et des suites *si p, q*, parce que les dernières ont un sémantisme beaucoup plus large. Et si *autrement* est indifférent à la force du lien « implicatif » entre *p* et *q* –

---

<sup>7</sup> Car « c'est moins la conséquence qu'exprime la seconde proposition que la perspective de réalisation d'une situation corrélée avec la première » (Borillo 2001 : 232).

cf. (13), où *q* est perçu comme la conséquence de la non-réalisation de *p*, et (14), où *p* et *q* sont perçus comme de simples alternatives :

(13) Fais une petite pause, *autrement* tu seras trop fatigué ce soir

(14) Fais une petite pause : va jouer au tennis, *autrement* fais un tour à vélo

cet adverbe est en revanche sensible à différents types d'interprétation possibles dans le cadre de la relation instaurée par *si*. Les suites *si p, q*, outre l'emploi dit « standard », admettent, à la différence de *autrement*, aussi :

(i) un emploi *concessif*, dans les questions ou en combinaison avec *même*, quand *p* est perçu comme un obstacle à *q* ou comme un contre-argument (paraphrasable par « *q* malgré *p* » ou « bien que *p, q* ») :

(15) Est-ce que tu partiras en voiture, (*même*) s'il y a du verglas ?

(16) *Même si* c'est difficile, j'aimerais essayer de le faire

(ii) un emploi *oppositif* (paraphrasable par « s'il est vrai que ») :

(17) S'il a de l'esprit, il a en revanche un sale caractère ; S'il a de l'esprit, il a aussi du cœur

(iii) un emploi *contrastif*, qui se distingue du précédent par le fait que « les deux propositions mises en parallèle ne s'opposent ni par leur contenu ni par leurs conséquences [...] : elles s'opposent seulement par leur forme » (Ducrot 1972 : 176) :

(18) *Si* la Cité est le cœur de Paris, le quartier latin en est l'âme

(iv) un emploi « *présuppositionnel* » (dans la terminologie de Ducrot (1972)), quand *si* introduit une proposition qui constituerait le présupposé de la principale si celle-ci était employée isolément :

(19) *Si* Pierre est à Paris, il y restera certainement

(v) un emploi dit « *austinién* » (paraphrasable par « Je dis *q* pour le cas où *p* ») :

(20) *Si* tu as soif, il y a de la bière dans le frigo ; *Si* tu veux venir, tu as le droit

(vi) un emploi où *p* est une conséquence de *q*, donc la relation est non de cause à conséquence (comme dans des emplois prototypiques), mais *de conséquence à cause* ; la structure sémantique est de type *si p, c'est que q* ou *si p, c'est parce que q*. Il faut pourtant remarquer que, bien que *si* soit compatible avec ce type de relation, ce n'est pas la conjonction elle-même qui la crée : la cause, ou plutôt la raison, de *p* est exprimée lexicalement avec le tournure *c'est (parce) que*. Cf. (21) et (22) devenu agrammatical :

(21) S'il est malade, c'est (parce) qu'il a trop mangé

(22) ?? S'il est malade, il a trop mangé  
(vii) etc.<sup>8</sup>

On peut constater que *autrement* n'est compatible avec aucun de ces emplois de *si*, et cela pour des raisons différentes.

L'incompatibilité avec les emplois *contrastif* et *oppositif* (cf. (17) et (18)) est due au fait que *si p* n'introduit pas ici un cadre, une hypothèse pour l'interprétation de *q* : en effet, la protase *si p* conditionne ici non pas le contenu affirmé en *q*, mais l'importance qu'il y a à l'affirmer : le locuteur donne à entendre que l'utilité d'affirmer *q* tient, au moins partiellement, à la reconnaissance de *p*. En suivant l'analyse de Ducrot, on peut paraphraser (17) par « s'il est bon d'énoncer *q*, c'est parce que *p* est vrai, et que l'on pourrait tirer de *p* des conclusions trompeuses » (Ducrot 1972 : 177). Selon cette analyse, dans les énoncés de ce type, *p* (qui correspond dans notre description de *autrement* à  $\neg p$ ) et *q* appartiennent donc tous les deux à l'état d'information réel, alors que *autrement* ouvre toujours un état d'information alternatif à l'état d'information réel et c'est dans cet état alternatif que  $\neg p$  et *q* sont évalués.

La même contrainte explique l'incompatibilité de *autrement* avec l'emploi *contrastif* qui sert également à justifier l'acte d'affirmation, mais cette fois, c'est la forme de l'affirmation qui est en jeu : « si tu admetts une façon de parler comme *La Cité est le cœur de Paris*, alors tu dois admettre aussi qu'on dise *Le quartier latin en est l'âme* ». Mais bien que le mécanisme sémantique soit différent de celui de l'emploi oppositif, les propositions *p* et *q* appartiennent de nouveau à l'état d'information réel. Donc, c'est le fait que, dans les énoncés avec *autrement*, *p* et *q* doivent appartenir à des états d'information différents qui détermine l'incompatibilité de *autrement* avec les emplois *oppositif* et *contrastif* de *si*<sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup> Notre liste est loin d'être exhaustive ; pour l'analyse plus détaillée des emplois de *si*, décrits dans la perspective macro-syntaxique, cf. Corninboeuf (2001).

<sup>9</sup> Il faut pourtant préciser que pour avoir accès à une interprétation oppositive ou contrastive le schéma propositionnel *si p, q* doit répondre à deux conditions : *a*) les contenus propositionnels de *p* et de *q* doivent être tels qu'ils n'empêchent pas l'interprétation oppositive ou contrastive ; *b*) *p* doit être vrai dans l'état réel de l'information. La condition *a*) peut être appelée nécessaire et la *b*) suffisante, parce que c'est le fait que *p* soit vrai dans l'état réel qui permet d'enlever l'ambiguïté dans l'interprétation d'énoncés tels que *Si tu pars, je reste*. En effet, un pareil énoncé donne accès à deux interprétations possibles : *I*) une interprétation hypothétique : « je reste à condition que tu partes » ; *II*) une interprétation oppositive : adressé à l'interlocuteur qui

Que *autrement* ne soit pas compatible avec les emplois *concessif* et « austinien » pourrait s'expliquer par le fait que dans ces deux emplois, malgré leur effets de sens complètement différents<sup>10</sup>, *q* reste toujours valable, que *p* soit réalisé ou non, donc, dans ces énoncés il n'existe aucune possibilité d'envisager une relation implicative à proprement parler. Alors que les configurations sémantiques avec *autrement* prévoient la possibilité de reconstruire deux enchaînements implicatifs : l'interlocuteur doit pouvoir de  $\neg p$ , introduit par *autrement*, inférer *q* et il doit également pouvoir de *p* inférer  $\neg q$  (v. ci-dessus la description de l'emploi prototypique de *autrement*). Ainsi, pour (23) :

(23) Il est parti, *autrement* sa voiture aurait été sur le parking

on peut reconstruire les inférences suivantes : de  $\neg p$  à *q* : « s'il est là, sa voiture est sur le parking » et de *p* à  $\neg q$  : « s'il n'est pas là, sa voiture n'est pas sur le parking ». Par contre, la reconstruction de l'implication négative symétrique pour les emplois *concessif* et « austinien » aboutit à des effets bizarres ; cf. (24) avec les inférences de *p* à  $\neg q$  des exemples réunis sous (20), qui auraient la forme suivante :

(24) ?? Si tu n'as pas soif, il n'y a pas de bière dans le frigo

?? Si tu ne veux pas, tu n'as pas le droit

L'incompatibilité de *autrement* avec l'emploi dit « présuppositionnel » s'explique par le fait que *autrement* n'étant pas une vraie proposition, mais un connecteur, ne fait qu'évoquer, grâce à ses propriétés anaphoriques, une

---

est sur le point de partir, il peut alors être compris comme « si toi, tu pars, moi, je reste ». Dans ce cas-là *p* est vrai dans l'état réel et c'est justement ce fait, c'est-à-dire l'instauration de la condition suffisante *b*), qui bloque l'interprétation hypothétique.

<sup>10</sup> Ainsi, Nølke (1983) en analysant l'emploi concessif sur l'exemple de l'énoncé *Je me promènerai même s'il pleut*, note que la proposition est un argument en faveur de *j'aime me promener*, et que le fait que *je me promène même s'il pleut* est un argument plus fort en faveur de cette conclusion, *même* marquant ici sur l'échelle des possibles l'hypothèse qui se révèle la moins favorable pour la réalisation de *q*. L'effet induit est le renforcement de la valeur de vérité que l'on accorde à *q* : si *q* est vérifié dans le cas moins favorable, alors il est vérifié quel que soit *p*. Dans les emplois, signalés par Austin et repris par De Cornulier, l'effet de sens est différent : *si p* est destiné à rendre l'acte d'affirmation ultérieur compatible avec cette loi de discours selon laquelle « on ne peut parler légitimement à autrui que de ce qui est censé l'intéresser. Sinon, on s'expose à des répliques comme *Si tu crois que ça m'intéresse ?*, qui mettent en cause la légitimité même de l'acte d'énonciation accompli, le droit du locuteur à parler comme il l'a fait » (Ducrot 1972 : 9).

proposition  $\neg p$  qui ne peut pas, par conséquent, constituer le présupposé d'une autre proposition (en l'occurrence de  $q$ ).

En ce qui concerne l'emploi (vi) de *si*, celui où la relation entre  $p$  et  $q$  est de conséquence à cause, l'incompatibilité, qui varie d'ailleurs d'un énoncé à l'autre, de *autrement* avec ce type de relation est due plutôt qu'au sémantisme de l'adverbe à la pragmatique du raisonnement abductif, le raisonnement qui fait remonter de l'effet à une cause présentée comme probable. Comparons la série d'exemples suivante :

(25a)<sup>??</sup> Heureusement, il n'est pas malade, *autrement* ç'aurait été parce qu'il a trop mangé (exemple 21 modifié)

(25b)<sup>?</sup> Il a participé au concours, *autrement* ç'aurait été parce qu'il a eu peur

(25c) Il viendra, *autrement* ce serait parce qu'il a un empêchement

(25d)<sup>?</sup> Il pourrait venir, *autrement* ce serait parce qu'il a un empêchement

En (25a), qui paraît très peu acceptable,  $p$  (*il n'est pas malade*) a (grâce à la présence d'un adverbe factif) le statut d'un fait ; *autrement* renvoie à un état de choses  $\neg p$  (*il est malade*) qui est faux dans l'état d'information réel et dont le locuteur cherche à établir une cause probable. Or, il se peut que chercher les causes d'un état de choses *a priori* faux soit pragmatiquement inutile, ce qui prive de sens le raisonnement abductif, d'où l'inacceptabilité de l'énoncé (25a). On pourrait alors supposer que *autrement* soit possible dans les énoncés où X est présenté comme hypothèse. Mais là encore le degré d'acceptabilité varie d'un énoncé à l'autre. En (25b), par exemple, l'énoncé gauche peut être interprété comme une hypothèse sur un événement passé – cf. également la variante (25e), qui favorise cette interprétation, mais en revanche accentue l'inacceptabilité de l'énoncé :

(25e)<sup>??</sup> A mon avis, il a participé au concours, *autrement* ç'aurait été parce qu'il a eu peur

Le fait que (25b) et (25e) restent à la limite de l'acceptabilité peut de nouveau trouver une explication dans la pragmatique de l'abduction : le raisonnement abductif doit aboutir à une cause probable, alors qu'en (25b) et (25e) cette cause est présentée linguistiquement – grâce au conditionnel contrefactuel<sup>11</sup> – comme fautive. Par contre, (25c) où l'énoncé gauche est une hypothèse sur un événement futur passe beaucoup mieux. Mais cette hypothèse est présentée par le locuteur en quelque sorte comme une « conviction » que  $p$  (*il viendra*) se réalisera. Par conséquent, il devient possible au locuteur d'envisager les causes de  $\neg p$ . Et comme il s'agit de

---

<sup>11</sup> On verra par la suite (en 3.1) que c'est une des contraintes imposées par *autrement*.

deux éventualités possibles ( $p$  et  $\neg p$ ), la cause de  $\neg p$  (même si  $\neg p$  est considéré par le locuteur comme peu probable) n'est pas présentée linguistiquement comme fausse (cf. le conditionnel hypothétique en Y en (25c), à la différence de (25b)). Que dans les énoncés du type (25c) il s'agisse bien de « conviction » et non plus d'hypothèse est confirmé par l'inacceptabilité de (25d) *supra* et sa variante (25f) : plus X est présentée comme hypothèse, plus l'acceptabilité de l'énoncé se dégrade :

(25f)<sup>??</sup> Il pourrait éventuellement venir, *autrement* ce serait parce qu'il a un empêchement

On peut remarquer que pragmatiquement les énoncés (25d) et (25f) sont le revers de l'énoncé (25a) : si en (25a) le locuteur est amené à chercher la cause d'un état de choses *a priori* faux, en (25d) et (25f) la situation est contraire : comme  $p$  a le statut d'hypothèse et le locuteur n'est pas sûr de sa réalisation, et il est encore plus difficile, parce que pragmatiquement coûteux, d'aller chercher les causes d'une hypothèse opposée. On voit donc bien que la compatibilité de *autrement* avec le raisonnement abductif dépend en grande partie de la pragmatique de l'abduction plutôt que du sémantisme de l'adverbe même.

En résumant notre analyse contrastive du fonctionnement des subordonnées en *si* et de *autrement*, on peut constater que *autrement* est compatible uniquement avec les emplois prototypiques de *si*, parce que *autrement* crée, comme le fait *si p*, un cadre sémantique, une hypothèse à l'intérieur desquels doit être interprété  $q$ . Les autres emplois, où la fonction de *si p* est différente, ne sont pas compatibles avec le sémantisme de *autrement* : soit parce que la relation qui lie  $p$  et  $q$  n'est pas une relation implicative (emplois « austrien » et concessif) ; soit parce que *si p* ouvre un état d'information, qui correspond à l'état d'information réel (emplois oppositif et contrastif) ; soit parce que  $p$  constitue la présupposition de la proposition principale (emploi « présuppositionnel »). Quant à l'emploi abductif, on a vu que c'est toute une gamme de facteurs sémantico-pragmatiques qui fait varier l'acceptabilité des énoncés avec *autrement*.

#### 2.4. Les cas qui échappent à la description de l'emploi prototypique

Jusqu'ici on a dit que  $s^{autr}$  est un état d'information alternatif où  $p$  est faux et  $\neg p$  est vrai. Mais il existe des emplois de *autrement* – cf. par exemple (26)-(27) – où il semble forcé d'invoquer un tel état :

(25) Je n'ai toujours pas reçu les papiers concernant mon engagement. *Autrement* l'installation à Genève se passe bien

- (26) Je dois dire cependant que chez tous les Russes que j'ai connus, et ils sont nombreux, je n'ai trouvé qu'une chose vraiment remarquable, c'est leur goût pour la boisson. *Autrement* ce sont des gens comme les autres (Claudel – Gide *Correspondance*)

Dans les exemples cités *autrement* n'évoque pas d'état d'information alternatif à celui mis à jour avec  $p$  :  $p$  reste vrai quand l'état d'information précédent est mis à jour avec  $q$  et *autrement* est paraphrasable par *du reste*, *pour le reste*, *en ce qui concerne les éléments non mentionnés*. Dans ces configurations sémantiques l'énoncé de gauche introduit un événement particulier d'un ensemble d'événements que l'on peut envisager à partir de l'état de choses décrit dans l'énoncé de droite. En (26), par exemple, « les papiers concernant l'engagement » est l'un des événements relatifs à l'ensemble que dénote « l'installation à Genève ». Et *autrement* indique que la propriété (« se passer bien ») relative à cet ensemble que recouvre la notion d'installation s'applique à tous les sous-événements, sauf ceux évoqués dans X. En d'autres termes, *autrement* restreint l'ensemble évoqué en Y en y soustrayant un sous-événement d'où le nom adopté pour cet emploi – *autrement* de « complémentarité ». Du coup, la propriété « se passer bien » s'applique à la totalité de l'ensemble restreint.

Donc *autrement* semble fonctionner dans ces cas-là comme un connecteur d'exception, mais à « l'inverse » c'est-à-dire, en introduisant non l'élément excepté, mais l'ensemble dont cet élément est exclu ; cf. (28) et (29) :

- (27) Je pourrais faire une tarte. J'ai tout ce qu'il faut, *sauf / excepté* la farine

- (28) Je pourrais faire une tarte. Je n'ai pas de farine. *Autrement / à part ça* j'ai tout ce qu'il faut

Les conditions d'emploi de *autrement* de « complémentarité » se distinguent nettement de celles de *autrement* d'« hypothèse négative ». Tout d'abord, *autrement* de « complémentarité » n'impose pas d'accommodation et de dissociation d'états d'information dans lesquels sont évalués les arguments de la relation. L'introduction d'une marque linguistique de changement de monde (par exemple, du conditionnel) modifie radicalement le sens de l'énoncé ou le rend agrammatical ; cf. (30) qui est une variante de (27) et où *autrement* doit être interprété comme *autrement* d'« hypothèse négative », mais qui reste acceptable dans le contexte ; ainsi que (31) et sa variante (32) devenue agrammaticale avec le conditionnel :

- (29) Je dois dire cependant que chez tous les Russes que j'ai connus, et ils sont nombreux, je n'ai trouvé qu'une chose vraiment remarquable, c'est leur goût pour la boisson. *Autrement* ce serait des gens comme les autres

(30) Voilà, dit-il, il y a une planche, c'est indispensable pour la base, et puis, à cause de l'eau qu'on va y mettre, les deux petits bassins sont en zinc. *Autrement* tout le reste est en chocolat et en sucre. Il avait appuyé sur: « Tout le reste. » (B. Clavel)

(31) Voilà, dit-il, il y a une planche, c'est indispensable pour la base, et puis, à cause de l'eau qu'on va y mettre, les deux petits bassins sont en zinc. \**Autrement* tout le reste serait en chocolat et en sucre. Il avait appuyé sur: « Tout le reste. »

On peut donc parler de deux emplois différents de *autrement* :

1. *autrement* d'« hypothèse négative » (*accommodant*) qui ouvre à partir de  $p$  un état d'information alternatif dans lequel on doit évaluer  $q$  :

(32) Arrête de faire des bêtises. *Autrement* tu vas perdre ton poste

2. *autrement* de *complémentarité* (*descriptif*) qui ne fait pas d'accommodation :

(33) Elle a les cheveux blonds. *Autrement* c'est tout son père

Mais bien qu'il s'agisse de deux emplois différents de *autrement*, le mécanisme sémantique mis en œuvre par *autrement* est semblable et on peut, dans les deux cas, le décrire en termes de *complémentarité*. Dans le cas d'« hypothèse négative », *autrement* prend le complémentaire, dans l'état d'information initial, de l'état d'information mis à jour avec  $p$  : si  $s$  est un état d'information initial et  $s'$  est un état d'information mis à jour avec  $p$ , *autrement* met à jour un état d'information  $s^{autr}$ , complémentaire à  $s'$  dans  $s$  ( $s^{autr} = s - s'$ ), et c'est dans cet état d'information complémentaire  $s^{autr}$  que doit s'effectuer la mise à jour avec  $q$ . Dans son emploi descriptif *autrement* prend le complémentaire d'un ensemble d'événements : *autrement* restreint l'ensemble introduit dans l'énoncé de droite en y soustrayant l'événement désigné dans l'énoncé de gauche.

Après cette présentation générale du fonctionnement de *autrement*, on va se pencher dans la suite de l'article sur les problèmes – de nature sémantique, morpho-syntaxique et pragmatique – posés par l'emploi de *autrement* d'« hypothèse négative ».

### 3. *Autrement* d'« hypothèse négative »

En § 1.3 on a dit que *autrement* convoque l'état d'information  $s^{autr}$  qui comprend  $\neg p$  et dans lequel doit être évalué  $q$  et que cet état d'information est alternatif à l'état d'information où  $p$  est vrai. Cette dissociation de mondes auxquels appartiennent  $p$  et  $\neg p$  peut être de deux types en fonction du statut de  $p$  :

- 1)  $p$  est un état de choses – au passé, au présent, au futur ; et avec le statut linguistique ou contextuel de fait ou d’hypothèse – objet d’une assertion de la part du locuteur ; cf. (35)-(37) ;
  - 2)  $p$  est un état de choses modalisé linguistiquement comme potentiel, éventuel, possible – cf. (38)-(39) :
- (34) Il a raté le train, *autrement* il serait déjà là
- (35) Je suis trop souffrant de mon « zona » pour pouvoir m’habiller. *Autrement* j’irais chez vous (G. Flaubert)
- (36) Heureusement Dully a trouvé le nounours d’Emilie. *Autrement* la petite n’aurait pas pu s’endormir
- (37) Il faut que tu partes tout de suite, *autrement* tu ne seras pas à l’heure
- (38) Qu’est-ce qu’on va faire pendant les vacances ? On pourrait, comme l’année passée, aller à la mer. *Autrement*, pour changer, louer un appartement en Valais

Dans le cas 1), le locuteur attribue la valeur de vérité « vrai » à  $p$ , extrait de l’énoncé de gauche, puis en partant, grâce à *autrement*, de l’hypothèse que  $p$  est faux, envisage ce qui se passerait dans ce cas-là, à savoir  $q$ . En particulier, en (35),  $p$ , objet de l’assertion du locuteur, possède (à cause de la stratégie justificative induite par *autrement*) le statut d’hypothèse sur un état de choses du passé. Ces cas seront traités en détail sous § 2.2.2. En (36) et (37)  $p$  est (pour des raisons diverses) un fait ; mais de nouveau le locuteur introduit un état d’information alternatif dans lequel est évalué  $q$ . Dans les trois exemples, on retrouve le même schéma logique (A) que pour l’emploi prototypique décrit ci-dessus.

Dans le cas 2), le locuteur soit effectue un acte de requête et alors  $p$  appartient à l’état futur « idéal » du monde réel – cf. l’emploi dit « prototypique » et (38) ; soit le locuteur fait de nouveau une hypothèse sur la réalisation de  $p$ . Dans le dernier cas, il peut le faire de deux façons : soit faire une hypothèse directement sur l’éventualité de  $p$  – cf. (39), donc il y aura dans le prédicat en X des formes linguistiques indiquant que  $p$  appartient à un monde possible<sup>12</sup> (un conditionnel, le verbe *pouvoir*, etc.), mais le schéma logique sous-jacent reste le même ; soit le locuteur introduit, à l’aide d’une subordonnée en *si*, un cadre sémantique pour l’interprétation de  $p$  – cf. (40) :

---

<sup>12</sup> On va considérer les mondes possibles comme appartenant à l’état d’information réel. Cf. pour l’impératif, décrit en § 1.3, que Rossari (2000) propose de qualifier comme appartenant à l’état futur idéal de l’état d’information réel.

- (39) Il y a trois semaines que je n'ai entendu parler de lui. Si Polite a quelque commission à me donner j'irai chez lui. *Autrement* qu'il s'adresse directement à Mangin (G. Sand)

Dans ce dernier cas, le schéma logique (A) subit quelques modifications et pourrait être représenté sous la forme suivante :

$$(A') \quad r, p ; ?r, \neg p \rightarrow q / \neg p \in s^{autr}$$

On part de l'état d'information potentiel où la vérité de  $p$  est liée à la vérité de  $r$ . Pour (40), par exemple,  $p$  est *j'irai chez lui* et  $r$ , *Polite a quelque commission à me donner*, et  $p$  est vrai, si  $r$  est vrai. *Autrement* ouvre l'état alternatif  $s^{autr}$  à partir de  $p$ , qui correspond donc dans les structures conditionnelles à l'apodose, en le transformant en  $\neg p$ , mais ce connecteur ne dit rien sur le statut de  $r$  dans l'état d'information  $s^{autr}$  : *autrement* ne fait qu'indiquer que la proposition  $q$  est évaluée dans l'état d'information où  $p$  est faux, alors que la valeur de vérité de  $r$  reste indéterminée (ce qui est signalé dans le schéma par « ? » devant  $r$ ). Par conséquent, l'interlocuteur comprend que  $q$  doit être interprété soit dans le cadre où  $r$  est également faux – une interprétation par défaut à partir de  $\neg p$  – et on a donc  $(\neg r \wedge \neg p) \rightarrow q$  – cf. (41) où l'on a tendance à interpréter *autrement* comme *s'il ne fait pas beau et qu'on ne joue pas au tennis* ; soit, si la vérité de  $q$  est également liée à la vérité d'une autre proposition (qu'on pourrait désigner par  $r'$ ) – cf. (42), où la vérité de  $q$ , *on peut aller au cinéma*, est liée à  $r'$ , *si tu as toujours mal au genou* –, le statut de  $r$  est laissé en suspens dans l'état d'information mis à jour par *autrement* et l'énoncé de droite<sup>13</sup>.

- (40) Dimanche, s'il fait beau, on peut jouer au tennis. *Autrement* on peut aller au cinéma

- (41) Dimanche, s'il fait beau, on peut jouer au tennis. *Autrement* on peut aller au cinéma, si tu as toujours mal au genou

D'ailleurs, ce cadre d'interprétation pour  $q$  peut être introduit dans l'énoncé droit indépendamment du fait que  $p$  soit associé aussi à un cadre d'interprétation. Cf., par exemple, (43) :

- (42) La force, ainsi comprise comme cause mesurable, exige nécessairement la connaissance expérimentale des phénomènes qu'on veut mesurer. *Autrement, si on ne connaît pas les conditions d'existence des phénomènes dont on parle*, la force n'exprime qu'une hypothèse inutile à la science (C. Bernard)

---

<sup>13</sup> Les problèmes liés à l'interprétation des subordonnées en *si* dans l'énoncé de gauche relèvent du problème, d'ordre plus général, du choix de l'antécédent pour *autrement*. Ce problème étant très complexe et méritant une étude spéciale, on ne le traitera pas ici, faute de place.

Il faut également noter que l'état d'information évoqué par *autrement* peut être explicité aussi dans les cas où  $p$  est l'objet d'une assertion ; cf. (44) :

- (43) Heureusement pour le torçonnier, le bruit se répandit à Tours que sa sœur était l'auteur des vols, et qu'elle avait été secrètement mise à mort par Tristan. *Autrement*, si la véritable histoire y eût été connue, la ville entière se serait ameutée pour détruire la Malemaison avant qu'il eût été possible au Roi de la défendre (H. de Balzac)

### 3.1. Marques linguistiques de la dissociation d'états d'information en X et en Y

Comme on l'a noté au début du paragraphe précédent, le statut de  $p$  détermine le type de l'état d'information  $s^{autr}$  dans lequel on évalue  $q$  : il peut s'agir d'un état alternatif à l'état réel (cas de contrefactualité) ou d'un état alternatif à un état potentiel qui, comme on l'a vu, relève de l'état réel. Cette différence se manifeste dans la forme des prédicats des énoncés X et Y, lié au fait que la proposition  $p$ , extraite de X, et la proposition  $q$ , extraite de Y, appartiennent à des états d'information différents. Dans ce paragraphe on analyse les contraintes nécessaires à cette dissociation d'états d'information. Regardons les exemples :

- (44) Il doit / devrait / devra faire réparer la voiture lundi, *autrement* il ne pourra pas aller chercher Marie à l'aéroport mardi
- (45) Fais réparer / Il faut que tu fasses réparer ta voiture lundi, *autrement* tu ne pourras pas aller chercher Marie à l'aéroport mardi
- (46) Il a dû / \*aurait dû faire réparer la voiture lundi, *autrement* il n'aurait pas pu aller chercher Marie à l'aéroport mardi
- (47) Il a réparé la voiture lundi, *autrement* il n'aurait pas pu / \*il ne pourrait pas / \*il ne pourra pas / \*il ne peut pas / \*il n'a pas pu aller chercher Marie à l'aéroport mardi

Ces exemples montrent qu'entre les formes des prédicats en X et en Y il existe une interdépendance qui se manifeste de la façon suivante :

- (i) si X décrit un état de choses potentiel, éventuel, on doit avoir aussi une forme verbale potentielle en Y. C'est le cas illustré par les exemples (45)-(46).
- (ii) si X décrit assertivement un état de choses, Y est nécessairement contrefactuel ; cf. (47)-(48) ci-dessus, ainsi que (49) :
- (48) Pierre n'est pas chez lui. *Autrement* sa voiture aurait été dans le garage
- (iii) puisque  $q$  est évalué dans un état d'information alternatif à l'état réel, on ne peut pas avoir en Y des temps passés de l'indicatif,

étant donné que le sémantisme des temps passés de l'indicatif ne permet pas d'interpréter la proposition comme appartenant à l'état d'information alternatif à l'état réel.

- (iv) la seule contrainte qui existe pour les formes verbales en X est l'impossibilité d'employer un passé irréel (cf. la variante agrammaticale en (47) *\*Il aurait dû faire réparer la voiture lundi, autrement il n'aurait pas pu aller chercher Marie à l'aéroport mardi*) ; ce qui s'explique par le fait que *p* appartient à un état réel ou à des mondes possibles de l'état réel.

Les points (ii)-(iii) nécessitent quelques commentaires et précisions. Tout d'abord, le point (ii) et la valeur contrefactuelle du conditionnel qui est très difficile à cerner, puisque, comme le remarque Kronning (2001), « le français appartient aux langues où l'opposition du potentiel et de l'irréel n'est pas morphologiquement marquée » (Kronning 2001 : 262) (ce problème en réalité n'est lié qu'au conditionnel présent, le conditionnel passé étant dans la majorité des cas contrefactuel). Donc, pour distinguer ces deux valeurs du conditionnel il faut prendre en compte des facteurs lexicaux, syntaxiques et pragmatiques dont la combinaison privilégie telle ou telle interprétation. Cf. (50) et (51) où les deux conditionnels (l'un passé et l'autre présent) sont irréels, et (52) où le conditionnel (présent) est potentiel et où il est n'est d'ailleurs pas indispensable<sup>14</sup> :

(49) Mon Caro, tu es bien gentille, mais tu lis mes épîtres sans attention. *Autrement* tu aurais répondu à une question que je t'ai adressée dans la dernière [...] (G. Flaubert)

(50) Mais aujourd'hui je crois vraiment que Dieu m'a envoyée à ton amour, t'a apporté à mon amour, que Dieu veut notre amour. *Autrement* tout cela serait horreur et néant ! (P.-J. Jouve)

(51) Il est donc indispensable que l'on fasse, une fois pour toutes, une bonne réparation au toit, avant l'hiver. *Autrement*, tout serait perdu dans la chambre et des frais considérables s'en suivraient (G. Flaubert)

Une solution du problème de distinction de la valeur potentielle et irréalité du conditionnel a été proposée dans Moeschler & Reboul (2001).

---

<sup>14</sup> La variante avec un futur simple est tout à fait acceptable ; cf. :

(52') Il est donc indispensable que l'on fasse, une fois pour toutes, une bonne réparation au toit, avant l'hiver. *Autrement*, tout sera perdu dans la chambre et des frais considérables s'en suivront

Il est à noter d'ailleurs que dans notre corpus la combinaison la plus fréquente avec un acte de requête en X est le futur simple ou le présent en Y.

Les auteurs partent de l'idée que le choix du présent ou de l'imparfait de l'indicatif dans l'antécédent des conditionnelles potentielles (selon la terminologie des auteurs des *conditionnelles simples* – CS), ainsi que le choix de l'imparfait ou du plus-que-parfait dans les conditionnelles irréelles (*conditionnelles contrefactuelles* – CC) n'est pas libre et dépend du fait que « l'état de choses décrit dans l'antécédent soit un état ou un événement » (2001 : 150). « Ainsi, il ne semble pas pouvoir y avoir d'ambiguïté quant au statut des conditionnelles. Étant donné l'antécédent, on peut déterminer avec une certitude absolue si l'ensemble de la conditionnelle est simple ou contrefactuelle » (2001 : 151). Le schéma qu'ils présentent est le suivant :

Antécédent état / évt.	Temps verbal	Type de propositions
État	Indic. présent	CS
État	Imparfait	CC
État	Plus-que-parfait	CC
Événement	Indic. présent	CS
Événement	Imparfait	CS
Événement	Plus-que-parfait	CC

Les combinaisons qui nous intéressent le plus sont évidemment celles avec l'antécédent à l'imparfait et le conséquent avec le conditionnel présent qui peuvent aboutir tantôt aux conditionnelles potentielles, tantôt aux conditionnelles contrefactuelles. Donc, selon l'hypothèse de Moeschler et Reboul, si on a dans l'antécédent un état à l'imparfait, la proposition conditionnelle sera contrefactuelle, tandis que si on a dans l'antécédent un événement à l'imparfait la proposition conditionnelle sera potentielle. En effet, en (53) et en (54) cette hypothèse marche bien : un état à l'imparfait donne une CC et un événement à l'imparfait – une CS.

(52) Si Marie était gentille, elle n'aurait pas tant de problèmes avec ses collègues

(53) Si tu écrivais une lettre à ta grand-mère, cela lui ferait plaisir

Pourtant, la répartition de tous les états de choses en deux groupes semble trop schématique, et l'application des critères distinctifs proposés par les auteurs entraîne des difficultés dans l'attribution d'un tel ou tel état de choses à l'un de ces groupes. Par exemple, le verbe « aimer » qui est sûrement, au moins dans les exemples cités ci-dessous, un verbe d'état (au moins du fait de l'impossibilité de le combiner avec la paraphrase « être en train de » – un des rares tests permettant d'identifier les états), bien

qu'employé dans l'antécédent à l'imparfait, donne des conditionnelles potentielles, tandis que, d'après le schéma proposé, il doit donner des conditionnelles contrefactuelles ; cf. (55) et surtout (56), qui en fait est une façon de dire « donne-moi un bonbon », donc manifestement potentiel :

(54) Si tu m'aimais, on pourrait se marier

(55) Si tu m'aimais, tu me donnerais un bonbon

A notre avis, le seul cas où on peut parler d'un conditionnel contrefactuel (un conditionnel présent de même qu'un conditionnel passé), est le cas où l'éventualité évoquée dans l'antécédent est située dans un passé révolu et/ou le conséquent est le contraire d'un état de choses que le locuteur tient pour vrai. Du moins ces deux critères permettent de reconnaître de manière fiable le type de conditionnel dans les configurations avec *autrement*. Quelques exemples :

(56) Elle avait de la générosité de cœur, et, malgré sa vanité, un convenable bohémianisme. *Autrement* son sourire m'aurait-il arrêté ? (M. Barrès)

(57) Vous n'êtes donc qu'un faux ami! s'écria Eve désespérée. *Autrement* vous ne nous décourageriez pas ainsi (H. de Balzac)

En (57) le conditionnel est contrefactuel parce que l'éventualité envisagée dans l'antécédent (qui est donc, je le rappelle,  $\neg p$ , évoqué par *autrement*) est située dans un passé révolu : *si elle n'avait pas de générosité de cœur etc...* En (58), par contre, c'est le deuxième critère qui doit être appliqué : l'état de choses décrit dans le conséquent est le contraire d'un état de choses que le locuteur tient pour vrai (et qui est *vous nous découragez*). Il est à noter aussi que cet état de choses peut être un fait du passé – cf. (59), un fait qui est pour ainsi dire en train de s'accomplir – cf. (60), ou un « fait » futur (en l'occurrence *on vient samedi soir*) déjà connu comme faux au moment de l'énonciation – cf. (61) :

(58) Pierre est parti à Paris. *Autrement* je ne l'aurais pas remplacé

(59) Pierre est parti à Paris. *Autrement* je ne le remplacerais pas

(60) Malheureusement, on ne peut pas venir. On a un concert d'abonnement samedi soir. *Autrement* on serait venu très volontiers

Les précisions portant sur le point (iii) concernent l'emploi des temps de l'indicatif. Le fait que la proposition  $q$ , extraite de Y, appartienne à l'état d'information alternatif, limite le choix des temps de l'indicatif au futur (simple ou proche). Pourtant, les exemples (62) avec le présent et (63) avec l'imparfait semblent de ce point de vue déroutants :

(61) « La femme », dit-il, « est perverse par nature : son penchant doit être journallement réprimé, *autrement* il pousse en tout sens, comme les branches d'un arbre » (J. de Maistre)

(62) Il mangeait lentement. *Autrement* il digérait mal

En ce qui concerne (62) ou les emplois du type *Téléphone à Marie. Autrement elle se fâche*, le présent a ici une valeur du futur proche ou une valeur aléthique. Quant à l'imparfait de l'indicatif, il devient possible dans le cotexte droit des constructions avec *autrement* grâce à la spécificité de son sémantisme qui est de « s'ancrer hors du monde réel » (Borillo 2001 : 233) dans certains types de constructions. Mélis (2001), en examinant les combinaisons de formes verbales possibles dans l'apodose d'une période hypothétique, constate que si le présent et le futur ouvrent un monde possible qui est vu en continuité avec le monde actuel de l'énonciation, l'imparfait et le conditionnel, par contre, donnent accès à un monde qui est présenté comme étant en rupture avec celui-ci. « Le présent et le futur n'établissent pas de distance fondamentale avec le monde de l'acte de parole – le monde évoqué est donc pertinent pour l'actualité de l'interlocution, d'où une interprétation de « réel », – alors que l'imparfait et le conditionnel introduisent une rupture, dès lors un effet de non pertinence et donc un rejet dans le possible ou le contre-factuel » (Mélis 2001 : 79). Etant donné que le sémantisme de *autrement* le rapproche de la protase d'une période hypothétique, c'est cette propriété sémantique de l'imparfait – une rupture avec le monde réel – qui lui permet d'apparaître dans le cotexte droit des énoncés avec *autrement*. Il est à noter d'ailleurs que cet emploi de l'imparfait est très contraint : il peut s'employer uniquement en combinaison avec un autre imparfait à gauche et dans les énoncés où on peut établir entre X et Y une relation de cause à conséquence ou d'association habituelle. Cf., par exemple, la variante agrammaticale (64) de (65) :

(63) \*Mange lentement. *Autrement* tu digérais mal

On voit donc, que le sémantisme de *autrement* et notamment le fait que les propositions *p* et *q* appartiennent à des états d'information différents, imposent des contraintes morphosyntaxiques sur le choix des formes des prédicats en X et en Y. Dans le paragraphe suivant on va se pencher sur les effets « rhétoriques » des énoncés avec *autrement*.

### 3.2. *Autrement* et la justification

Dans cette partie de mon article j'aimerais m'arrêter sur le fait que *autrement* (dans son emploi d'« hypothèse négative ») est capable de faire partie de toutes sortes de stratégies justificatives, dans lesquelles le

deuxième énoncé donne raison d'une façon ou de l'autre au premier<sup>15</sup>. En effet, étant donné que *autrement* convoque *s<sup>autr</sup>*, il est très souvent utilisé dans une argumentation *a contrario*, c'est-à-dire une argumentation qui, partant d'un argument contraire et envisageant ses conséquences souvent « désastreuses », fait admettre l'argument de départ.

### 3.2.1 La justification d'une requête

On a déjà vu cet emploi de *autrement* dans les exemples (4) et (5) ci-dessus où cet adverbe sert à motiver la nécessité de l'accomplissement de *p*. Il faut ajouter que le cotexte gauche des énoncés de ce type peut être constitué non seulement d'un conseil, mais de toutes sortes d'obligations, de souhaits, d'ordres, etc., auxquels *autrement q* confère un degré supérieur de force illocutoire, vu la perception négative de *q* de la part de l'interlocuteur ; cf. les exemples (65)-(67) : en (65) on a le verbe *devoir*, en (66) le futur simple, en (67) un syntagme nominal sans verbe (qui est dans cet exemple, en combinaison avec une intonation appropriée, un des signes de l'acte illocutoire de requête) :

- (64) Le bol échappe des doigts d'Arsène, éclate sur le pavé. – Tu devrais prévenir, fait-il, livide. On doit pas me parler de ça sans prévenir. *Autrement*, je ne peux pas m'empêcher de ressauter, c'est les nerfs (G. Bernanos)
- (65) Boune chaleur!... boune poussière!... Laurency tu attacheras soigneusement les volets. Ali bon. Laurency et tu fermeras toutes les fenêtres. *Autrement*, nous mangerons du sable pendant deux jours. Ali bon (H.-R. Lenormand)
- (66) Bon, dit Carl, en jetant sa cigarette. Vous avez un mois. Pas un jour de plus. Le manuscrit à mon bureau de Paris, chez Claude. *Autrement*, eh bien, vous remboursez, on prend quelqu'un d'autre, et c'est fini (P. Sollers)

Ces exemples font penser que l'effet justificatif est dû à la présence de l'acte de requête (en X) et à la perception négative de la conséquence de sa non-réalisation (en Y). Il faut pourtant remarquer que ni l'emploi de *autrement* ni

---

<sup>15</sup> J'utilise ici la notion de *justification* dans un sens différent de celui de « relation de *justification* » chez Mann & Thompson (1983), qui recouvre les cas comme *I'm officer Krupke. You're under arrest* où « the first portion of the text seeks to establish for the speaker the social right to perform the speech in the second portion of the text », relation impossible pour *autrement*. La *justification* de cet article correspond plutôt dans la typologie de Mann & Thompson, à la relation d'*evidence* (« one part of the text is offered as evidence for the claim put forth in the other part », comme par exemple *Smith seems to have a new girlfriend. He's been paying a lot of visits to New York lately*) et à la relation de *motivation* (« one part of the text provides the addressee with motivation for complying the directive », comme par exemple *Go jogging with me this afternoon. You'll be full of energy*).

la présence d'un acte de requête à gauche ne déclenchent automatiquement la lecture justificative de l'énoncé. C'est le rapport sémantique entre les types d'acte illocutoire – l'acte de requête à gauche et une assertion à droite – qui favorise cette lecture. D'autres combinaisons d'actes illocutoires ne déclenchent pas la lecture justificative ; cf. par exemple (68) et (69) avec deux impératifs, perçus comme de simples alternatives<sup>16</sup>, même si en (68) Y est manifestement peu souhaitable pour l'interlocuteur :

(67) Achète-moi une Mercedes ! *Autrement* ne m'appelle plus !

(68) Va jouer au tennis ! *Autrement* fais un tour à vélo

D'autre part, la perception négative de *q* est aussi due à cette combinaison d'actes illocutoires (requête + assertion) : l'apparition à droite de l'acte de requête d'une phrase normalement connotée positivement rend tout de suite cette phrase, dans ces configurations, « négative » pour l'interlocuteur. Cf. (70) et (71)-(72) :

(69) Je te conseille d'inviter Pierre. Il t'apportera vingt millions de cadeaux

(70) N'invite pas Pierre. Il t'apportera vingt millions de cadeaux

(71) N'invite pas Pierre. *Autrement* il t'apportera vingt millions de cadeaux

Le fait d'apporter vingt millions de cadeaux en (70) est perçu comme positif, tandis qu'en (71) et (72) le même état de choses est perçu comme négatif. En (72) *autrement* signale explicitement que Pierre apportera vingt millions de cadeaux au cas où il sera invité par l'interlocuteur, alors qu'en (71) cette situation est reconstruite.

### 3.2.2 « *Autrement q* » justificatif d'une assertion

Est-ce qu'on peut avoir une relation de justification avec une assertion en X et si oui, sur quoi va porter la stratégie justificative et quelles sont les conditions qui favorisent cette lecture ? Pour répondre à ces questions comparons les exemples (73) et (74) :

(72) Et elle continuait : – Ma vache non plus n'est pas triste comme toi... tu n'étais pas là, lorsque l'oncle Pascal me l'a donnée, en me faisant promettre d'être sage. *Autrement*, tu aurais vu comme elle était contente, quand je l'ai embrassée, la première fois (E. Zola)

(73) Il paraît, ma bonne et chère amie, qu'il s'est perdu quelque-une de mes lettres. *Autrement* tu ne me reprocherais pas d'écrire rarement. J'ai écrit de Poitiers le 20, de La Rochelle le 24, d'Angoulême le 28, de Bordeaux le 2, de Pau le 8 (J. Michelet)

---

<sup>16</sup> Emploi que Manzotti (1998) propose d'appeler « optionnel ».

En (73) on a l'emploi neutre de *autrement* : *autrement* ouvre l'état d'information  $s^{autr}$  dans lequel la proposition  $\neg p$ , *tu étais là*, est vraie. Mais déjà en (74) on sent que l'objectif de *autrement* Y est différent : l'introduction d'Y sert à justifier l'assertion de l'énoncé précédent X – *il s'est perdu quelque'une de mes lettres*, le fait que le locuteur prend en charge sa vérité.

Quel est donc le mécanisme de ce type de stratégie justificative ? Tout d'abord il faut noter que dans les structures sémantiques de ce type la proposition  $p$  (sous-jacente à X) décrit un état de choses qui a le statut d'une hypothèse sur la vérité de laquelle le locuteur veut se prononcer et appartient donc au type 1) dans la classification proposée sous § 2. *supra*, ce qui distingue cette stratégie justificative de la justification de la requête où  $p$  est un état de choses potentiel. En outre, la proposition  $q$  dénote l'état de choses contraire à celui que le locuteur tient pour vrai (pour (74) ce sera *tu ne me reproches pas d'écrire rarement*), d'où l'emploi dans l'énoncé Y du conditionnel contrefactuel (dans le sens qu'on a discuté en § 2.1). La fausseté de  $q$  devient alors la preuve de la vérité de  $p$ .

Ainsi, pour (74) le locuteur construit son raisonnement selon les étapes suivantes :

- (i) il produit une hypothèse  $p$  explicative d'une certaine situation (en l'occurrence *Il s'est perdu quelque'une de mes lettres*) et il présente cette hypothèse comme une assertion ;
- (ii) il justifie cette hypothèse en utilisant une argumentation *a contrario*, qui conduit à un « absurde », c'est-à-dire à un état de choses faux. En d'autres termes, la « démonstration » de la vérité de  $p$  se fait par l'absurde ;
- (iii) Plus précisément, *autrement* ouvre l'état d'information  $s^{autr}$  dans lequel le locuteur attribue la valeur de vérité « vrai » à la proposition  $\neg p$  (*il ne s'est pas perdu quelque'une de mes lettres*) et à la proposition  $q$  (*tu ne me reproches pas de t'écrire rarement*) qui sont liées par un lien inférenciel  $\neg p \rightarrow q$  (reconstruit dans la situation du discours donnée et qui pour (74) pourrait être *si les lettres arrivent régulièrement, on n'est pas accusé de négligence*) ;
- (iv) il signale avec des formes morpho-syntaxiques appropriées (cf. 2.1. *supra*) la fausseté de  $q$  ;

- (v) l'implication  $\neg p \rightarrow q$  et la fausseté de  $q$  (ou la vérité de  $\neg q$ ) permettent de déduire la vérité de  $p$ .

La description proposée pour ce type d'emploi permet de voir que le fonctionnement de *autrement* dans ces énoncés s'appuie sur un *modus tollens*<sup>17</sup> : en se basant sur l'inférence  $\neg p \rightarrow q$  (prémisse majeure) et sur la fausseté de  $q$  (prémisse mineure), on aboutit à la vérité de  $p$  (conclusion)<sup>18</sup>.

Donc, en résumant les conditions nécessaires pour cet emploi de *autrement*, on peut constater que pour interpréter les énoncés de ce type :

- (1)  $p$  doit avoir le statut d'hypothèse adoptée par le locuteur ;
- (2) l'interlocuteur doit pouvoir inférer de  $\neg p$  à  $q$  ;
- (3)  $q$  doit être faux (c'est-à-dire présenté par le locuteur comme tel et reconnu comme tel par l'interlocuteur).

Les conditions (1) et (3) distinguent ce type d'énoncés justificatifs de ceux avec un acte de requête à gauche, où  $p$  et  $q$  sont les deux des états de choses potentiels.

En revenant aux exemples (73) et (74), on peut remarquer que les deux énoncés – avec respectivement une lecture neutre et une lecture justificative – répondent aux deux dernières conditions : en (73), qui n'admet pas la lecture justificative,  $q$  est également présenté comme faux (d'où le conditionnel contrefactuel) et on peut déduire  $q$  (*tu as vu*) de  $\neg p$  (*tu étais là*). Mais l'énoncé (73) ne répond pas à la première condition :  $p$  en (73) n'a pas le statut d'hypothèse, mais de fait. La différence entre ces deux types d'états de choses peut être décrite en termes d'une opération de « création de l'information ». On dira alors que la valeur de *autrement* dans les énoncés justificatifs, tels que (74), est (si on applique la description du *devoir* épistémique (*devoir*<sub>E</sub>) proposée par Dendale (1994)) « de signaler que le locuteur a eu recours à une opération complexe de création d'information dans laquelle l'inférence joue un rôle important sans cependant être la seule opération à avoir été effectuée » (Dendale 1994 : 27). Cela signifie que le locuteur tire la conclusion  $p$  au moment même de l'énonciation, que ce n'est

---

<sup>17</sup> Le schéma de déduction de la logique classique par *modus tollens* « de  $p \rightarrow q$  et de  $\neg q$  on peut déduire  $\neg p$  » est réalisé dans notre description sous la forme « de  $\neg p \rightarrow q$  et de  $\neg q$  on peut déduire  $p$  ».

<sup>18</sup> Cf. Corblin (2002), qui adopte la même approche, fondée sur les relations de discours, pour le traitement des phénomènes d'« accommodation négative » dans le cas des énoncés avec un conditionnel contrefactuel, mais sans connecteurs.

pas une information qu'il puise tout simplement dans son stock de connaissances déjà acquises, ni non plus une simple constatation d'un état de choses à partir d'un indice visuel, vu qu'une information « ne peut pas à la fois être inférée et directement perçue par le même agent épistémique » (Dendale 1994 : 39).

C'est cette contrainte – la création « inférencielle » d'une information au moment de l'énonciation (d'où le statut d'hypothèse de *p*) – qui distingue l'emploi justificatif de l'emploi neutre de *autrement*. Ainsi, en (73) *p*, au moment de l'énonciation, fait déjà partie du savoir partagé du locuteur et de l'interlocuteur ; cf. également (61) *supra*, où la proposition *p*, *on a un concert d'abonnement samedi soir*, est une information déjà acquise par le locuteur au moment de l'énonciation. Donc, c'est le caractère « connu », de « fait accompli », de l'information contenue dans le contexte gauche qui bloque la lecture justificative des énoncés (73) et (61).

Il faut d'ailleurs noter que les énoncés qui admettent la lecture justificative, admettent également l'insertion dans le contexte gauche de *devoir<sub>E</sub>*, qui signale que le locuteur, en énonçant X, a dû faire une inférence ; cf., par exemple, (75) et sa variante (76) :

(74) Maire est tombée malade. *Autrement* elle serait venue

(75) Marie doit être malade. *Autrement* elle serait venue

Le fait que l'énoncé de gauche est toujours une hypothèse quant à la vérité de *p* expliquerait le fait que cet emploi de *autrement* impose des contraintes sur certains marqueurs exprimant l'attitude du locuteur. Par exemple, les adverbes « factifs » *malheureusement*, *heureusement*, etc., qui présupposent la vérité de *p*, bloquent l'interprétation justificative, tandis que les expressions de l'attitude épistémique et aléthique, au contraire, favorisent cette interprétation. Cf. (77) et ses variantes (78)-(79) :

(76) Pierre est parti. *Autrement* sa voiture serait sur le parking

(77) Probablement, Pierre est parti. *Autrement* sa voiture serait sur le parking

(78) ?? Heureusement, Pierre est parti. *Autrement* sa voiture serait sur le parking

En (78) l'adverbe *probablement* favorise la lecture justificative. En (79), au contraire, l'adverbe « factif » *heureusement* privilégie une lecture neutre d'« hypothèse négative » et rend la lecture justificative pragmatiquement étrange : on n'a pas besoin de construire une hypothèse sur la vérité de l'état de choses qu'on tient déjà pour vrai. Cf. (80) où *p* fait partie du savoir du locuteur et où *autrement* envisage tout simplement ce qui se passerait au cas où Pierre ne serait pas parti :

(79) Heureusement, Pierre est parti. *Autrement* j'aurais été obligée de lui expliquer mon absence à sa conférence

Il en va de même avec les verbes factifs qui signalent que l'information donnée par le locuteur fait déjà partie des connaissances du locuteur au moment de l'énonciation ; cf. (81) et (82), qui est une variante de (77) :

(80) Il sait que Pierre est parti. *Autrement* il ne me l'aurait pas dit

(81) ?? Il sait que Pierre est parti. *Autrement* sa voiture serait sur le parking

où la lecture justificative est possible uniquement si elle porte sur le verbe de la principale – cf. (81) – et non sur toute la proposition complexe *Il sait que x*, comme en (82).

La stratégie justificative qui porte sur la vérité de *p* est donc toujours une opération de création de l'information par le locuteur. Et si on veut parler de cet emploi de *autrement* en termes d'évidentialité (terme, qui désigne les moyens morphologiques, lexicaux et autres que le locuteur a à sa disposition pour signaler comment il a appris ce qu'il dit<sup>19</sup>), il s'agira d'une évidentialité par inférence. Donc, *autrement*, de ce point de vue, s'oppose d'une part aux marqueurs de constatation qui signalent l'évidentialité par perception, tandis que *autrement* se base toujours sur une inférence logique (en l'occurrence, *modus tollens*), et de l'autre aux marqueurs d'évidentialité par emprunt, qui indiquent que la vérité de l'information n'est pas prise en charge par le locuteur, alors que dans le cas de *autrement* justificatif le locuteur assume au contraire la responsabilité de l'information qu'il crée<sup>20</sup>.

---

<sup>19</sup> Les sources d'information le plus souvent citées dans les travaux sur l'évidentialité sont en nombre de trois : la *perception* (constatation personnelle du locuteur), l'*inférence* (raisonnement construit par le locuteur à partir d'un indice) et l'*emprunt* (information communiquée au locuteur par un tiers). Dans les deux premiers cas l'information contenue dans l'énoncé est « le résultat d'une création *personnelle* par le locuteur » (Dendale & Tasmowski 1994 : 5), alors que dans le cas de l'emprunt elle a simplement été recueillie par le locuteur. Par conséquent, c'est uniquement si l'information est évidentielle par perception ou par inférence que sa vérité est prise en charge par le locuteur. Pour la présentation de la notion d'*évidentialité*, cf. Dendale & Tasmowski (1994). Cf. également l'article de Rossari ici même sur l'évidentialité et les connecteurs justificatifs.

<sup>20</sup> L'emploi de *autrement* est toutefois possible avec une information d'emprunt à gauche, mais uniquement quand cet adverbe se trouve dans la portée d'un marqueur d'emprunt ; cf. par exemple *Selon Marie, Pierre est allé jouer au tennis avec Michel. Autrement il serait à l'heure*, où *autrement* est dans la portée de *Selon Marie* et alors c'est Marie, à qui l'information est empruntée, qui est responsable de sa vérité. En revanche, avec *paraît-il*,

### 3.2.3 « *Autrement q* » justificatif d'une question

On a donc décrit deux stratégies justificatives : (a) dans la première le locuteur motive sa requête, et (b) dans la deuxième le locuteur justifie la vérité de l'énoncé gauche. On peut maintenant se demander si on peut aussi avoir dans le contexte gauche des questions et si oui, si elles peuvent devenir l'objet de la justification. On va d'abord répondre à la première partie de cette double question.

Les interrogatives peuvent se trouver dans le cotexte gauche des énoncés avec *autrement*, mais cet emploi est soumis à plusieurs contraintes qui concernent le type de question qui peut apparaître dans l'énoncé de gauche. Tout d'abord il faudra exclure les questions partielles<sup>21</sup>, parce qu'à partir des questions partielles il est difficile de récupérer une proposition  $p$  à laquelle le locuteur pourrait attribuer une valeur de vérité et la transformer ensuite en son contraire  $\neg p$ . Du coup, *autrement* n'a pas d'antécédent pour construire un état d'information alternatif – condition nécessaire pour son emploi. On le voit très bien dans les exemples (83) et (84) où les questions (à gauche de *autrement*) correspondent à des formules de la forme *Il est x heures* et *Le colloque aura lieu à y* et avant que les réponses indiquent une valeur pour  $x$  et  $y$ , on n'arrive pas à envisager une proposition contraire  $\neg p$  :

(82) ?? Quelle heure est-il ? *Autrement* je rate le train

(83) ?? Où aura lieu le colloque sur les mots du discours ? *Autrement* je ne peux pas envoyer les invitations aux participants

Il en va de même avec les questions alternatives : *autrement* n'arrive pas à choisir d'une manière univoque la proposition  $p$  à partir de laquelle il va ouvrir un monde alternatif  $s^{autr}$ . Cf. la difficulté d'enchaîner avec *autrement* après une question alternative en (85) :

(84) Elle arrive jeudi ou vendredi ? ?? *Autrement* je devrai déplacer mon rendez-vous chez le dentiste

En ce qui concerne les questions *oui / non*, les exemples (86)-(87) montrent qu'elles sont tout à fait compatibles avec *autrement* :

(85) Est-ce que tu as ta voiture ? *Autrement* je te raccompagne chez toi

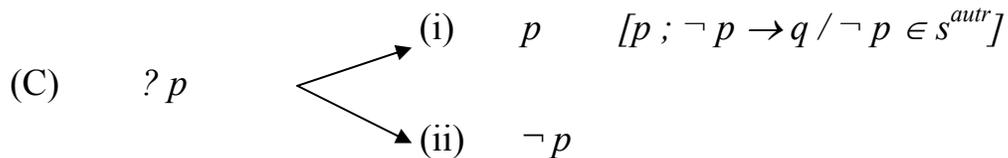
---

dont la portée est limitée par ce qui le précède, l'énoncé devient inacceptable : \**Pierre est allé jouer au tennis avec Michel, paraît-il. Autrement il serait à l'heure.*

<sup>21</sup> On ne va pas ici entrer dans le détail de la sémantique des questions, d'ailleurs très compliquée, en adoptant pour la description de *autrement* la typologie 'classique' qui distingue trois catégories fondamentales de questions : questions partielles, alternatives et questions *oui / non* (questions totales).

(86) Elle arrive à le faire pour jeudi prochain ? *Autrement* je l'aide

En effet, ce qui rend les questions totales acceptables dans les constructions avec *autrement*, c'est qu'elles permettent de récupérer la proposition  $p$  qui servira d'antécédent pour le connecteur. Mais, à la différence des assertions et des injonctions, le locuteur ne attribue pas à cette proposition de valeur de vérité :  $p$  dans l'état d'information réel n'est ni vrai ni faux. Cela veut dire que la question ouvre deux états d'information alternatifs : dans l'un  $p$  est vrai, dans l'autre il est faux. *Autrement* va choisir celui où  $p$  est vrai et à partir de cet état ouvrir l'état d'information  $s^{autr}$  dans lequel  $p$  est faux et  $q$  vrai. Ainsi, pour (86), à partir de l'énoncé gauche, *autrement* reconstruit la proposition  $p$  sous-jacente à la question – *tu as ta voiture*, ensuite il sélectionne parmi les deux états d'information possibles celui dans lequel cette proposition est vraie. Enfin, à partir de cet état, il ouvre l'état d'information  $s^{autr}$  où  $p$  est faux – *tu n'as pas ta voiture* – dans lequel il demande à évaluer  $q$  qui est lié à  $\neg p$  par un lien implicatif – *si tu n'as pas ta voiture, je te raccompagne*. Le schéma logique de cet emploi de *autrement* peut être représenté de la façon suivante (où (i) et (ii) sont les états d'information ouverts par la question totale) :



On retrouve donc sous (i) le même schéma logique (A) qu'on a proposé sous § 1.2 pour l'emploi prototypique de ce connecteur.

Il faut toutefois noter que *autrement* n'enchaîne pas avec la même facilité sur tous les types de questions totales. Ainsi, les interronégatives et les questions orientées négativement en X marchent moins bien à cause de leur orientation vers  $\neg p$ , c'est-à-dire l'état d'information (ii) ouvert par la question, alors que *autrement* sélectionne l'état d'information (i) dans lequel  $p$  est vrai. Cf. les paires d'exemples (88)-(89) et (90)-(91) :

(87) Tu aimes les pâtes ? *Autrement* on pourrait aller manger du poisson chez « Le Portugais »

(88) Tu n'aimes pas les pâtes ?<sup>??</sup> *Autrement* on pourrait aller manger chez Sabbatini : il en fait de très bonnes

(89) Est-ce que tu as eu ton train ? *Autrement* je t'aurais accompagné

(90) Est-ce que tu as raté ton train ?<sup>??</sup> *Autrement* je t'aurais accompagné

Les exemples (89) et (91) semblent boiteux parce que la question en X est orientée vers l'opposé de la proposition sous-jacente à cette question : en

(89) ce sera donc *tu aimes les pâtes* et en (91), *je n'ai pas raté le train*. Ce qui fait que *autrement* ne retrouve pas son antécédent et son emploi devient inacceptable.

Après avoir examiné la possibilité d'avoir une question à gauche de *autrement*, on peut se demander si une question peut faire partie de la stratégie justificative, comme on l'a vu pour les assertions et les requêtes. En d'autres termes, si *autrement* peut justifier l'acte même d'interroger, à l'instar, par exemple, de *parce que* en (92) où il n'existe aucun rapport de contenu entre l'énoncé de gauche et l'énoncé de droite :

(91) Tu sais l'adresse de Mme Ordonnance ? *Parce que* je dois lui envoyer la copie de ma carte AVS

Il n'a y pas de rapport causal entre le fait que l'interlocuteur sache ou ne sache pas l'adresse demandée et le fait que le locuteur doive envoyer une lettre. *Parce que* instaure la relation causale entre le but illocutoire de la question et le contenu de l'assertion qui suit. Un tel emploi n'est pas possible pour *autrement* : ce connecteur ne peut pas s'ancrer uniquement sur le but illocutoire, il doit nécessairement passer par la mise à jour avec la proposition extraite de l'énoncé X. Et le fait que *autrement*, à la différence de *parce que*, ne soit pas compatible avec les questions partielles – qui ne permettent pas de récupérer d'une manière univoque la proposition sous-jacente – peut en servir de preuve.

Même si on arrive parfois à interpréter *autrement* Y comme justifiant l'acte d'interroger qui le précède, on peut toujours reconstruire au niveau propositionnel le schéma logique (A) commun à tous les emplois de *autrement*. Cf. (93) :

(92) Est-ce que le train arrive à l'heure ? *Autrement* je rate ma correspondance à Lausanne

qui peut être interprété de la façon suivante : *la raison de ma question est le fait que si le train n'arrive pas à l'heure, je rate ma correspondance*. Mais là encore on retrouve le même schéma logique et les mêmes relations entre les contenus propositionnels de X et de Y que pour l'emploi « standard » de *autrement* d'« hypothèse négative ». Donc, *autrement* peut justifier l'acte d'interroger, mais pour ce faire, il doit toujours avoir la possibilité de retrouver son antécédent – la proposition sous-jacente à l'énoncé de gauche.

#### **4. Conclusions**

Après tout ce qui a été dit à propos du fonctionnement de *autrement*, on peut se demander si *autrement* est vraiment un connecteur alternatif comme il est

généralement défini. Essayons de comparer son fonctionnement avec celui du connecteur disjonctif neutre *ou* pour saisir les éventuelles différences. Si on remplace *autrement* par *ou* dans les exemples (37), qu'on reproduit ici sous (94), et (96), on constate que le deuxième reste acceptable – cf. (97), alors que le premier devient agrammatical – cf. (95) :

(93) Heureusement Dully a trouvé le nounours d'Emilie. *Autrement* la petite n'aurait pas pu s'endormir

(94) \*Heureusement Dully a trouvé le nounours d'Emilie. *Ou* la petite n'aurait pas pu s'endormir

(95) Il faut que tu rendes ce livre à la bibliothèque, *autrement* tu auras des problèmes la prochaine fois

(96) Il faut que tu rendes ce livre à la bibliothèque, *ou* tu auras des problèmes la prochaine fois

Pour expliquer la différence d'acceptabilité de ces exemples il conviendrait de revenir à la distinction de statut de *p*, établie en § 2 *supra*. Selon cette typologie, en (94)-(95) *p* appartient au groupe 1), c'est-à-dire *p* fait objet d'une assertion de la part du locuteur ; en (96)-(97) le statut de *p* est différent : c'est un état de choses modalisé comme potentiel, éventuel (groupe 2 dans la typologie proposée). Comme une des propriétés de la relation alternative est le caractère potentiel, hypothétique des états de choses-arguments de la relation<sup>22</sup>, *ou* n'est compatible qu'avec une proposition appartenant au groupe 2) : les arguments gardent leur statut d'hypothèse.

Mais même dans les cas où les deux connecteurs sont possibles, il existe une différence dans la structure sémantique des énoncés avec *autrement* et ceux avec *ou* : *autrement* renvoie explicitement à un monde alternatif où *p* est faux, en ouvrant l'état d'information alternatif  $s^{autr}$  dans lequel doit être évalué *q*, alors que *ou* présente *p* et *q* comme en quelque sorte simultanés et équivalents. Cela veut dire que *ou* met au même niveau *p* et les conséquences de  $\neg p$ , en l'occurrence *q*, en présentant l'un comme une alternative de l'autre, une alternative qui, pour pouvoir être telle, devra nécessairement posséder la même « validité » que *p*.

Enfin, on remarquera pour conclure que le caractère de la relation établie par *autrement* permet, comme on l'a vu, à cet adverbe de créer une complémentarité soit au niveau des états d'information (*autrement*

---

<sup>22</sup> Pour la description détaillée de la relation alternative cf. Inkova-Manzotti (2001 : 241 *sqq.*), Manzotti (1998).

d'hypothèse négative'), soit au niveau des ensembles d'événements (*autrement* descriptif), – propriété que la conjonction *ou* ne possède pas.

## **Bibliographie**

- BORILLO A. (2001), « Le conditionnel dans la corrélation hypothétique en français », in DENDALE P. & TASMOWSKI L. (éds.), *Le Conditionnel en Français*, études publiées par le Centre d'études Linguistiques des Textes et des Discours, Université de Metz, 231-250.
- CORBLIN F. (2002), *Représentation du discours et quantification généralisée*. Paris, PUF.
- CORMINBOEUF G. (2001), *Approche macro-syntaxique des Si-énonciation en français moderne*, Mémoire de licence, Université de Fribourg (Suisse).
- DE CORNULIER B. (1985), *Effets de Sens*, Paris, Minuit.
- DENDALE P. (1994), « Devoir épistémique, marqueur modal ou évidentiel ? », in DENDALE P. & TASMOWSKI L. (éds.), *Les sources du savoir, Langue Française* 102, 24-40.
- DENDALE P. & TASMOWSKI, L. (éds.) (1994), *Les sources du savoir, Langue Française* 102.
- DUCROT O. (1972), *Dire et ne pas Dire*, Paris, Hermann.
- FAUCONNIER G. (1984), *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.
- GAZDAR, G. (1979), *Pragmatics. Implicature, presupposition, and logical form*, New York, Academic Press.
- INKOVA-MANZOTTI O. (2001), *Коннекторы противопоставления о французском и русском языках [= Connecteurs d'opposition en français et en russe]*, Moscou, MGU.
- KRONNING H. (2001), « Nécessité et hypothèse : « devoir » non déontique au conditionnel », in DENDALE P. & TASMOWSKI L. (éds.), *Le Conditionnel en Français*, études publiées par le Centre d'études Linguistiques des Textes et des Discours, Université de Metz, 251-276.
- KRUIJFF-KORBAYOVÁ I. & WEBBER, B. (2001), « Information Structure and the Interpretation of *otherwise* », in KRUIJFF-KORBAYOVÁ I. & STEEDMAN M. (éds.), *Workshop on Information Structure, Discourse Structure and Discours Semantics*, ESSLLI, 67-83.
- LEVINSON S. C. (1983), *Pragmatics*. Cambridge, Cambridge University Press.
- MANN W. C. & THOMPSON S. A. (1983), « Relational Propositions in Discourse », *Discourse Processes* 9, 57-90.
- MANZOTTI E. (1998), « Alternative », in SKYTTE G. & SABATINI F. (éds.), *Linguistica testuale comparativa*, Copenhagen, Museum Tusculanum Press, 57-88.
- MARTIN R. (1987), *Langage et croyance*, Bruxelles, Mardaga.

- MELIS L. (2001), « Hypothèses non temporelles sur le conditionnel comme tiroir de l'indicatif », in DENDALE P. & TASMOWSKI L. (éds.), *Le Conditionnel en Français.*, études publiées par le Centre d'études Linguistiques des Textes et des Discours, Université de Metz, 67-88.
- MOESCHLER J. & REBOUL, A. (2001), « Conditionnel et assertion conditionnelle », in DENDALE P. & TASMOWSKI L. (éds.), *Le Conditionnel en Français.* Études publiées par le Centre d'études Linguistiques des Textes et des Discours, Université de Metz, 147-167.
- NØLKE H. (1983), *Les Adverbes paradigmatiques : fonction et analyse*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- ROSSARI C. (2000), *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*. Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- ROSSARI C. (2002), « Les enjeux d'une étude des contraintes imposées par les marques relationnelles », in JANSEN H. *et al.* (éds.), *L'infinito & oltre. Omaggio a Gunver Skytte*, Odense, Odense Universitetsforlag, 419-437.
- VELTMAN F. (1996), « Defaults in update semantics », *Journal of Philosophical Logic* 25, 221-61.